

**Service de Presse**

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes\\_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Jeudi 17 janvier 2019

Grand débat national

# Modalités d'organisation du débat national à Rennes

**Jusqu'au vendredi 15 mars 2019**

Dans le cadre du Grand débat national organisé par le Gouvernement, la Ville de Rennes met à disposition des Rennaises et des Rennais des cahiers de contributions citoyennes et des salles pour celles et ceux qui souhaitent organiser une réunion d'initiative locale.

## Où trouver les cahiers de contributions citoyennes ?

### → À l'Hôtel de Ville

Place de la Mairie.

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h, et le samedi de 9 h 30 à 12 h.

### → Dans les mairies et directions de quartier

- **Maurepas / Bellangerais**
- **Jeanne d'Arc / Longs Champs / Beaulieu**

32 rue de Trégain

Lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, et le jeudi de 13 h 30 à 17 h.

- **Bréquigny**
- **Sud-Gare**

1 place de la Communauté

Lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, et le jeudi de 13 h 30 à 17 h.

- **Le Blosne**
- **Francisco Ferrer / Landry / Poterie**

7 boulevard de Yougoslavie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, et le jeudi de 13 h 30 à 17 h.

- 
- **Villejean / Beauregard**
  - **Saint-Martin**  
43 cours Président John Fitzgerald Kennedy  
Lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, et le jeudi de 13 h 30 à 17 h.
  
  - **Centre**
  - **Thabor / Saint-Hélier / Alphonse Guérin**  
7 rue de Viarmes  
Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.
  
  - **Bourg L'Évêque / La Touche / Moulin du Comte**
  - **Cleunay / Arsenal-Redon / La Courrouze**  
31 rue Jules Lallemand  
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

## Comment organiser une réunion d'initiative locale ?

Trois salles seront prioritairement mises à disposition des habitants qui souhaitent organiser un débat (disponibilité en fonction des réservations déjà enregistrées sur chacun des sites) :

- Salle Guy Ropartz (14 rue Guy Ropartz)
- Auditorium de la Maison des associations (cours des Alliés)
- Salle polyvalente de la mairie de quartier Bréquigny – Sud-Gare (1 place de la Communauté)

Les demandes peuvent être adressées auprès du Service Relations Citoyens par téléphone au 02.23.62.10.10 ou par mail à l'adresse suivante : [ville.rennes@ville-rennes.fr](mailto:ville.rennes@ville-rennes.fr). La Ville de Rennes vérifiera la disponibilité de la salle à la date demandée et établira une convention de mise à disposition à titre gratuit au nom de l'organisateur.

## Rappel

Pour tout renseignement sur le grand débat national, les citoyens peuvent se rendre sur le site [www.granddebat.fr](http://www.granddebat.fr) où peut être consultée la lettre du Président de la République ainsi que la liste des débats organisés sur le territoire et enregistrés par les organisateurs.

Les citoyens pourront y déposer leurs contributions à partir du 21 janvier.

Un numéro vert est également mis en service par l'État : 0 800 97 11 11.

---